

**Circonscription IEN CASTELNAU LE
LEZ**

Saint-Bauzille-de-Montmel, le 07/07/2022

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

Affaire suivie par

Mme VEROT Caroline

Téléphone

0467861698

Courriel

ce.0340663L@ac-montpellier.fr

Adresse

IMPASSE DU MISTRAL

34160

ST BAUZILLE DE MONTMEL

Procès-Verbal du 3ème Conseil d'Ecole

Jeudi 23 juin 2022

Etaient présentes:

Directrice: Mme Vérot

Enseignantes: Mmes André, Autexier et Chaptal

Parents élus : Mmes Benlasbet, Le Du, Seigneur et Veyrun

Commission scolaire : Mmes Arnaud et Bresson

1 Effectifs et organisation rentrée 2022

Actuellement 128 élèves sont scolarisés sur l'école le nombre sera équivalent à la rentrée :

10 CM2 quittent l'école, 11 PS arrivent et 1 radiation. Certaines situations pourraient évoluer pendant l'été.

Effectifs et répartition pour l'année scolaire 2022-2023 :

PS : 11 MS : 28 GS : 11 CP : 15 CE1 : 22 CE2 : 15 CM1 : 11 CM2 : 15

L'équipe enseignante a décidé en conseil des maîtres la répartition suivante :

PS/MS MS/GS CP/CE1 CE1/CE2 CM1/CM2

Les MS et CE1 seront répartis sur 2 classes par l'équipe enseignante en fonction de différents critères : l'âge , les fratries, l'équilibre filles/garçons, l'homogénéité des groupes classes (apprentissage, autonomie comportements). Les collègues travailleront ensemble et auront les mêmes supports et progressions.

2 Liste des fournitures

2 listes sont proposées et ont été validées : 1 pour le cycle 2 et 1 pour le cycle 3.

Les listes seront distribuées avant les vacances aux élèves. Elles seront affichées à l'entrée de l'école et dans le padlet.

Des discussions autour de la recharge des trousseaux ont permis une réflexion sur certains dispositifs qui pourront être mis en place dans les classes à la rentrée. Il est surtout demandé aux familles de prévoir un stock suffisant pour recharger régulièrement les trousseaux et de penser à recycler le matériel d'une année sur l'autre.

3 Cantine/Périscolaire

Laurie Lecoq s'excuse de ne pouvoir être présente ce soir et répondra volontiers aux questions lors de la réunion qu'elle propose (vendredi 8 juillet à 10h)

Cantine :

Rappel de la question posée au précédent conseil autour des menus. Voici la réponse du prestataire par Sarah Lavina, pour l'équipe de cuisine :

Merci pour votre soutien concernant la qualité des repas et l'équilibre des menus, Nous ferons suivre ces compliments auprès des cuisiniers et de la chef. Il est important de rappeler que nous travaillons avec des produits frais et bruts et que tout est cuisiné maison.

Nous évitons de proposer du fromage lorsque le plat principal comporte déjà des laitages ou du fromage comme la tartiflette par exemple. Sur les 4 repas semaine, le fromage ou les laitages (yahourt, fromage blanc, etc...) sont présents 3 fois en général.

Pour les fruits, nous proposons sur 4 repas par semaine, en dessert, soit des fruits bruts ou bien des compotes de fruits qui sont également faites maison. Le 4ème dessert est un gâteau ou une pâtisserie . Le gâteau peut parfois être aux fruits.

Enfin lorsque l'entrée comporte des féculents, nous évitons les doublons dans le plat. En effet nous considérons l'équilibre du repas de l'entrée au dessert. Donc l'enfant qui mange l'entrée et le plat n'aura pas double ration de féculent par rapport à ce qui est préconisé. Cependant il est rare que nous proposons des féculents en entrée mais cela nous permet de concocter à cette occasion des entrées plus originales pour les enfants, pour ouvrir le champs des possibles, de la diversité et contribuer à l'éducation au goût.

Des remarques concernant les quantités ont à nouveau été remontées par les familles .

Les parents délégués font remarquer que seule la viande doit être pesée, l'enfant doit donc pouvoir se resservir en légumes et féculents. La directrice propose de demander une plus grande quantité lorsque ce sont des féculents appréciés par les élèves, les pâtes par exemple.

Des remarques ont également été faites sur la présence de fruits ou de laitage, le menu de la semaine a été observé et les parents font remarquer qu'en effet, il n'y a pas toujours un fruit ou un laitage à chaque repas.

Les parents demandent s'il est possible d'envisager de manger au moins une fois à la cantine. La commission scolaire ne peut pour le moment répondre favorablement car il n'y a pas assez de places et juste une observation des parents pourrait perturber le service et mettre mal à l'aise le personnel.

Les parents demandent également la possibilité de mettre en place une commission avec les parents et le prestataire. Cette possibilité risque également d'être difficile à mettre en place car le prestataire a agrandi son périmètre de travail et le cahier des charges est différents selon le village

Concernant la gestion des annulations de repas, lorsqu'une enseignante est malade et non remplacée :

-Côté école : La directrice rappelle qu'elle prévient dès qu'elle a l'information via l'ENT et s'appuie sur un parent délégué pour également transmettre l'information sur les groupes whatsapp des parents.

- Côté mairie : la commission scolaire précise que les règles seront bien précisées dans le nouveau règlement. A savoir : en cas d'enfant malade, prévenir rapidement la mairie et fournir un certificat médical dans les 48h, lorsque l'annulation est liée à l'absence d'une enseignante, la famille doit annuler le repas avant midi.

Périscolaire :

Les parents demandent s'il est possible d'accueillir de mettre les élèves dans des salles au frais le soir ou le midi.

Concernant le midi : en maternelle, les agents savent qu'elles peuvent rentrer avec les élèves quand elles le souhaitent, en élémentaire, ce n'est pas possible car les enseignantes sont en APC.

Concernant le soir : il n'est pas possible de garder les élèves dans les classes car les agents commencent le nettoyage à 16h45. La garderie peut descendre dans la salle d'accueil de la cantine mais cela n'est possible que si le nombre d'élèves n'est pas trop important. Hors en cette fin d'année, beaucoup d'élèves restent à la garderie pour jouer avec leurs copains alors que les parents sont disponibles pour les récupérer.

L'équipe enseignante précise que les élèves sont toujours installés dans des zones de la cour ombragées et ventilées.

4 Bilan des projets d'école / de classe

-GDVB : Toute l'école y a participé.

On remercie le conseil municipal des enfants qui a également proposé un temps fort et le foyer rural qui a financé la participation de la professeur de danse pour le temps fort « danse » dans toutes les classes.

-Génération 2024 : tous les élèves ont pu s'initier au tambourin et les élèves de cycle 2 ont pu faire une séquence autour du Hand ball (ces activités ont été financées par l'OCCE de l'école)

-Biodiversité : les classes de PS et CP ont réalisées des affiches pour la fête de la biodiversité, les élèves de CM ont créé un chemin de randonnée pédagogique (travail en cours), un temps ramassage de déchets a eu lieu avec les élèves de cycle 2 et les élèves de MS/GS ont fait des sorties « observations » végétaux et faunes dans la mare et land art. Les classes poursuivront ces activités l'an prochain, il y aura notamment la mise en place d'un composteur

-Classe de PS : les élèves ont fini leur découverte des fruits et légumes de saison (Interventions très réussies de Mme Le Du), il sont fait une initiation au yoga qui a été très appréciée

-Classe MS/GS : le cycle de natation a pu être réalisé en entier non sans difficulté logistique

-Classe CP : les élèves feront fin juin la dernière visite au potager de Floanne, ils ont également participé a des ateliers à la maison de la nature

-Classe de CM1/CM2 : les CM2 ont pu faire la visite du collègue

Évènements de fin d'année:lundi 27 juin :exposition et chants des CP/CE1CE2, mardi 28 juin : représentation théâtrale des CM1/CM2, jeudi 30 juin exposition des PS/MS/GS.

Les parents souhaiteraient un évènement commun de fin d'année : kermesse + spectacle de chaque classe.

Une déclaration "Vigipirate" doit être faite. La directrice ne souhaite pas être responsable de cet évènement : il n'y a pas assez de place dans l'école ou au chai et le stade n'est pas un lieu « sécurisé » et assez ombragé pour un tel évènement. De plus, ce type de fête avait lieu autrefois mais les familles ne se souciaient que du spectacle de leur propre enfant : le bruit était important et personne ne profitait réellement de ce moment. (ce constat a été fait encore récemment lors du spectacle de total festum). Les parents de l'APE souffrent également d'un manque d'investissement des familles, ils ont beaucoup de mal à trouver des parents pour aider.

A noter que toutes les classes découvrent les activités de fin d'année pendant le temps de classe.

5 Organisation des élections des représentants des parents d'élèves 2022-2023

Un avis est demandé aux membres du conseil pour un vote électronique : avis favorable à l'unanimité.

Si ce vote ne pouvait être mis en place pour les prochaines élections les membres du conseil sont favorables à un vote uniquement par correspondance.

6 Questions des parents

Cycle piscine : un recensement a été fait en cette fin d'année : seuls les élèves de GS, CP et CE1 pourront participer à ce cycle. Les autres niveaux (MS et CE2 dans notre école) même en cours double n'iraient pas à la piscine, l'école devra s'organiser pour accueillir les élèves dans les autres classe.

Les parents demandent s'il est possible que les CE2 puissent tout de même y participer. En effet, avec les restrictions sanitaires, ils n'ont pu bénéficier que de 2 séances en 3 ans.

La directrice va faire la demande auprès du conseiller pédagogique en charge des plannings de piscine.

Les parents demandent s'il est possible de faire passer les tests d'aisance aquatique (nécessaire en colo ou pour des stage de voile) pendant ce cycle.

Cela n'est pas du ressort de l'école. Le cycle de piscine est dédié aux apprentissages et a des tests de fin de séquence spécifiques. Le certificat d'aisance aquatique doit être réalisé par les familles dans le cadre privé.

Fin de séance 21h

Secrétaires de
séance :
Lutac en

LA DIRECTRICE, Caroline VEROT

